



Lettre d'accréditation

Garancières, le 26 janvier 2022

Objet : Distribution des bacs des déchets végétaux

Madame, Monsieur,

Le 28 juin 2021, les délégués du SIEED ont décidé de la nouvelle organisation des collectes des déchets végétaux et de la distribution des bacs de couleur marron, identifiés par code barre, adresse et munis de puces électroniques.

Le marché public a été attribué à l'entreprise CRAEMER, fabricant et l'entreprise ACP Services est mandatée pour la distribution de ces nouveaux bacs.

Les sociétés CRAEMER et ACP Services sont donc autorisées à prendre contact avec les habitants des communes du SIEED concernées par ces distributions. Je vous remercie de réserver un bon accueil aux distributeurs.

Les services du SIEED restent à votre disposition pour tout renseignement complémentaire.

Je vous prie de croire, Madame, Monsieur, en l'expression de mes meilleurs sentiments.

Le Président,
Guy Pélissier